

SECTION

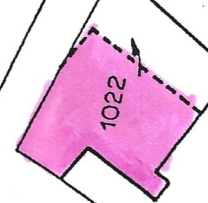
LA PIRE - NORD

n°228

départemental

(Ruisseau)

Puits



*
La parcelle 1022
est bien identifiée
sur le plan et elle
correspond à la
propriété bâtie au
même site que la
parcelle 1021.